

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 15 MAI 2018

ORIENTATIONS 2018 - ASCE 33 Cerema – site de Bordeaux

Lors du Congrès 2018 à Marseille, la FNASCE a présenté les actions citées ci-dessous à retenir :

Préparer les négociations de la convention pluriannuelle d'objectifs du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022 avec les ministères en insistant pour que notre administration centrale ne réduise plus les moyens qu'elle nous concède, et notamment que la subvention ministérielle soit au moins maintenue ;
Finaliser le guide d'utilisation des unités d'accueil ;
Travailler sur l'aide aux associations ;
Mettre à jour les statuts et le règlement intérieur fédéral.

Actions Fédérales :

Pour des raisons financières et d'organisation, la fête de la culture et le raid-cyclo sont annulés pour l'année 2018.

L'ensemble des activités retenues au niveau national, sont les suivantes :

- Badminton – ASCE 69 – LYON du 13 au 15 avril
- Enduro Carpes – ASCE 57 – METZ du 18 au 20 mai
- Pétanque – ASCEET 59 – SAINT SAULVE du 24 au 26 août
- V.T.T – ASCE 47 – AGEN du 21 au 23 septembre
- Karting – ASCE 28 – LUTZ EN DUNOIS du 28 au 30 septembre
- Trail et marche nordique – ASCE 35 – SAINT MALO du 13 au 15 octobre
- Bowling – ASCE 68 – WITTELSHEIM du 16 au 18 novembre
- Rallye National Culturel – DORDOGNE du 14 au 16 septembre 2018
- Concours dessins–photos–expression libre – thème « à travers le trou de la serrure »
- Scrabble – Mots croisés – dictée - voir dates site intranet ou internet de la fnasce
- Séjour randonnée des actifs libérés – MORBIHAN du 15 au 22 septembre
- Séjour retraités –HAUT DOUBS du 9 au 16 septembre
- Les unités d'accueil
- Les séjours gratuits et aides financières (transport – séjour CGCV – challenges) voir les règles d'attribution sur le site Fnasce

Actions Régionales :

L'URASCE Aquitaine, vous propose une journée à Walibi et un week-end canoë dans les landes.

En Janvier 2018, un voyage en LAPONIE a été proposé par l'ASCE 40. Deux (2) couples de notre association se sont envolés pour cette superbe destination.

Actions Locales Bordelaises :

Nous espérons que le choix des activités et sorties, retenu et proposé par le Comité Directeur, sera à la hauteur de vos attentes. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées qui seront les bienvenues.

Quelques réflexions sur les principales actions engagées sur l'année 2018 :

- * Poursuite sur site ou à l'extérieur de l'ensemble des activités sportives pratiquées ;
- * La section Badminton / squash envisage de proposer à la région un challenge en collaboration avec l'ASCE 33 ;
- * La section Billard est en sommeil. En 2017 un seul adhérent ayant réglé sa cotisation de 40€, il est donc proposé que les inscriptions s'effectuent directement auprès d'Héraclès. Un reversement de cette cotisation sera régularisé pour l'année 2017. Le matériel fourni en 2014 et le frigo seront cédés également à Héraclès ;
- * Un sondage a été réalisé en 2017 concernant la possibilité d'un cours de Yoga le soir en semaine. Les réponses se sont orientées sur le choix du JEUDI Soir. Il serait envisageable d'ouvrir ce cours à partir du mois de septembre. Le rugby réservant la salle un jeudi par mois, il faudrait que les deux sections s'arrangent pour les horaires ou bien définir qu'il y aurait seulement trois (3) cours de Yoga par mois ;
- * La baisse des participants aux Cours d'espagnol laisse présager l'arrêt de cette activité en juillet 2018 ;
- * Pour les cours de Guitare, on constate également une baisse des participants. La section va devoir réfléchir à une révision tarifaire, avec le professeur ou musiciens, pour maintenir l'activité sur la saison 2018/2019 ;
- * Lancement d'un tournoi de Fléchettes à Saint Médard pendant la pause méridienne. Le Comité Directeur a validé l'achat d'une nouvelle piste pour que les agents du laboratoire puissent aussi organiser leur tournoi ;
- * Les cours sportifs et culturels sont dispensés par des professeurs rémunérés par l'association. Actuellement, quatre (4) professeurs sont salariés : Fitness (2) – Yoga (1) – Tennis (1). Les cours de Guitare, Espagnol et Marche nordique sont dispensés par des auto-entrepreneurs. Les charges patronales de l'année 2017 étaient de 11 846.77 € alors qu'en 2016 elles s'élevaient à 8 772.34 €. Une analyse spécifique de la répartition des coûts sur ces activités est nécessaire et à prévoir en 2018. Cela permettra de mieux comprendre la répartition des charges patronales et salariales des professeurs sur chaque activité afin de revoir les tarifs demandés aux adhérent(e)s et d'envisager leur réévaluation.
- * Afin de faire revivre le lieu « Cafétéria », le Comité Directeur propose d'acheter un baby-foot d'occasion. Un jeu de fléchettes serait aussi installé. L'aménagement des locaux est à revoir mais actuellement pas de possibilité d'enlever le bar (problème traitement termites en cours). Des jeux de société « dame – échec » pourraient être mis à disposition ;

* L'adhésion à la Billetterie MEY CLUB est très élevée pour une cinquantaine (50) d'abonnés sur 357 adhérent(e)s. Des contacts ont été engagés avec des prestataires mutualistes ou associatifs offrant les mêmes services et avec lesquels il est possible de négocier le tarif d'adhésion. Un changement de prestataire est à prévoir avant fin d'année ;

* La section tennis a lancé un tournoi ouvert à tous les adhérent(e)s. Les matchs ont débuté et animent les pauses méridiennes ;

* Les abonnements UBB et Girondins seront renouvelés. Mais pour le football une baisse des abonnements est prévue pour offrir une nouvelle offre axée sur le Hockey ;

* En 2018, plusieurs challenges semblent intéressés les sections sportives : VTT – TRAIL / MARCHE – KARTING – RALLYE CULTUREL. Il est rappelé que les participants peuvent être avec un accompagnateur, mais ce dernier ne bénéficie pas d'aide financière de la part de l'ASCE pour les déplacements et d'autorisation d'absence. La convention prévoit, suivant les besoins et les disponibilités professionnelles, un maximum de cinq (5) agents par challenge ;

* Les réservations du mobile-home au camping du CAP FERRET sont validées. Il reste trois (3) périodes à combler : 12 au 19 mai / 26 mai au 02 juin / 30 juin au 07 juillet ;

* Le Comité Local des Affaires Sociales (CLAS) a validé une aide financière à hauteur de 1500€ pour l'organisation de l'arbre de Noël 2018. Le Comité Directeur est à la recherche d'une animation, vous pouvez nous contacter si vous avez une idée particulière ;

* Lors de l'élection du nouveau bureau, il sera utile qu'au sein du bureau un poste soit créé pour tenir à jour notre diffusion d'information en collaboration avec la permanente. Cela devrait permettre la mise à jour de notre site intranet / internet, en tenant compte des règles ministérielles et de la charte graphique fédérale.

Adhésions 2018 au 23 avril 2018 :

- 212 adhérents à Bordeaux
 - 78 actifs à Caupian
 - 45 actifs à Caudéran
 - 27 actifs IGN dont 5 non subventionnés
 - 18 actifs CP2I
 - 36 actifs libérés
 - 13 extérieurs
- 54 adhérents à Toulouse
 - 54 actifs
 - 9 actifs libérés
 - 1 extérieur

Nos propositions de sorties pour l'année 2018 :

CAP CAKES à SAINT AUBIN – avril

VELO RAIL à SAINTONGES - 2 juin

KARTING à FACTURE BIGANOS – 17 juin

THEATRE à SAINT MEDARD – juin ou juillet
BALLADE CHALAND à ARCACHON - 22 septembre
CAP CAKES à SAINT AUBIN – octobre
GAME JEU TETE CHERCHEUSE à LACANAU – novembre
ARBRE DE NOEL – décembre

Propositions en cours dont les dates sont à définir :

PADDLE TENNIS
DISTILLERIE WHISKY à BORDEAUX
CITE DU VIN à BORDEAUX
JOURNEE ou WEEK-END BIEN ETRE - sondage en cours pour définir lieu - tarif - date

Nos partenaires offrant des réductions aux adhérents (voir site Fnasce)

- OFFRES VACANCES : ADOSOM - AZUREVA - BELAMBRA – PIERRE ET VACANCES - MMV
- OFFRE BANCAIRE : B.F.M.
- OFFRE ASSURANCE : G.M.F
- ABONNEMENTS : France abonnement

Code des partenaires :

BELAMBRA CLUBS

- * Par téléphone au 0 825 355 354 en communiquant votre code partenaire « 18431S »
- * Sur internet sur www.belambra.fr/collectivites avec votre identifiant « FNASCE » et votre mot de passe « 18431S »

CENTER PARCS domaines français : code "entreprise" : CE012120

Il suffit de vous connecter à : www.centerparc.fr/salaries

Pour passer leurs réservations, les adhérents pourront contacter la centrale de réservation par l'un des moyens suivants :

Tél : 0820 820 097 (0,225 € TTC/mn)

Fax : 01 58 21 58 58

E-mail : salariesce@centerparcs.com

PIERRE & VACANCES et CELLES de MAEVA :

Code 16802

PIERRE & VACANCES par téléphone 0825 00 20 20 : Mentionnez le code 16802

MAEVA par téléphone 0 825 059 060 : Mentionnez le code 16802

Par internet : <http://ce.pv-holidays.com> : identifiant fnasce et mot de passe 16802

AZUREVA : code EE

MMV : code COMP03689

Saint Médard en Jalles, le 26 avril 2018

Le Comité Directeur